

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Emilie Flamand, Pierre Losio, Sylvia Leuenberger, Brigitte Schneider-Bidaux, Anne Mahrer, Michèle Künzler, Hugo Zbinden, Andreas Meister, Roberto Broggin, Damien Sidler, Stéphane Florey, Philippe Guénat, Lydia Schneider Hausser, Françoise Schenk-Gottret, Sandra Borgeaud, Mathilde Captyn, Elisabeth Chatelain, Anne Emery-Torracinta, Morgane Gautier, Geneviève Guinand Maitre, Guy Mettan, Sébastien Brunny, Roger Golay, Claude Jeanneret, Esther Alder, Loly Bolay, Thierry Cerutti, Catherine Baud et Régis de Battista

Date de dépôt: 17 septembre 2009

Messagerie

Proposition de résolution

Pour la sécurité, l'environnement et le respect de la volonté populaire: halte aux « gicaliners », pas de 60 tonnes sur les routes suisses !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- la décision de l'Union européenne d'autoriser, à titre d'essai, la circulation de camions de 60 tonnes – ou « gicaliners » – en Europe ;
- le caractère extrêmement polluant de ces véhicules ;
- le danger que représentent ces engins pour les autres usagers de la route ;
- la volonté du peuple suisse, clairement exprimée le 20 février 1994, de transférer le trafic de marchandises de la route au rail,

invite le Conseil d'Etat

à intervenir auprès du Conseil fédéral pour que

- la circulation des camions de 60 tonnes reste interdite en Suisse ;

- le Conseil fédéral intervienne auprès de l'Union européenne pour éviter la prolongation de l'expérience menée avec ces « gigaliners » ;
- la longueur et le poids maximaux pour les camions soient réintroduits dans la loi fédérale sur la circulation routière,

invite le Bureau du Grand Conseil

à transmettre la présente résolution aux Chambres fédérales, en tant qu'initiative cantonale.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis à peine trois ans, les camions de 40 tonnes sont autorisés en Suisse. Le lobby des camionneurs européens fait pression pour que l'on admette des véhicules plus lourds encore, alors même que la Confédération n'a toujours pas atteint ses objectifs de transfert du transport des marchandises de la route au rail.

Le relèvement de la limite de 28 à 40 tonnes ces dernières années renseigne sur les effets que pourrait avoir l'introduction des 60 tonnes. Malgré l'augmentation de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) et l'ouverture du tunnel de base du Lötschberg, la route a gagné des parts de trafic. Si les « gicaliners » débarquent maintenant en Europe sans contrepartie fiscale, les conséquences seront catastrophiques.

Depuis 2007, l'Union européenne autorise, à titre d'essai, la circulation de camions de 60 tonnes en Europe. La commission responsable du projet a émis un premier rapport favorable en juillet 2008. Le Parlement européen prendra une décision cette année déjà. Cependant, ces « colosses » de 60 tonnes, longs de 25 mètres, sont des pollueurs par excellence.

Mauvais pour l'environnement

Ils sont un danger pour notre santé et notre climat ! A charge transportée équivalente, un camion émet jusqu'à trois fois plus de polluants que le train : particules fines, CO₂ et oxydes d'azote. Les problèmes posés en permanence par le trafic lourd sur l'axe du Gothard sont graves et irréfutables.

Ennemis du rail

Les « gicaliners » sont de véritables monstres et ils constituent un danger pour la politique de transfert sur le rail. Ils ne se prêtent pas au trafic combiné. Le transfert du trafic marchandises de la route au rail, voulu par le peuple suisse et ancré dans la Constitution, serait remis en question, de même que les milliards investis dans les tunnels ferroviaires à travers les Alpes (NLFA).

Dangereux

Ils sont un danger également pour les autres usagers de la route : plus un véhicule est lourd, plus les conséquences d'un accident sont graves. Sans parler des problèmes évidents en cas d'incendie dans un tunnel.

Coûteux

Les contribuables devront passer à la caisse pour payer l'adaptation des infrastructures : nécessité d'élargissement du réseau routier, par exemple dans les giratoires ou à de nombreux virages sur les routes cantonales et communales, trop étroites.

Ces véhicules apporteront d'autres problèmes (entraves à la fluidité du trafic, bruit, etc.) et ne feront qu'encourager et intensifier les transports routiers absurdes (crème suisse transportée en Belgique pour y remplir des doses ramenées ensuite dans notre pays, etc.).

Pour l'instant, les autorités suisses ne se soucient pas du problème. Elles semblent attendre la décision de l'UE. Une chose est cependant sûre : une fois que ces 60 tonnes seront admis en Europe, la Suisse devra tôt ou tard leur accorder le droit de transit.

Pour éviter de se retrouver dans une nouvelle situation absurde due à notre isolement, pour agir intelligemment face à l'urgence climatique, pour respecter la volonté populaire, nous vous engageons, Mesdames et Messieurs les députés, à adopter cette résolution et à l'envoyer au Conseil fédéral, comme l'a déjà fait le canton de Lucerne¹.

¹ http://www.lu.ch/download/gr-geschaefte/2007-2011/b_113.pdf